

La Ville de Villers-Saint-Paul recrute par voie statutaire ou contractuelle

Un Responsable du Service Urbanisme (h/f)

Cadre d'emploi des attachés ou des rédacteurs principaux de 1^{ère} classe

La ville de Villers-Saint-Paul / 6500 habitants – 115 agents / située au cœur de l'Agglomération Creilloise / Labélisée 3 Fleurs « Villes et Villages Fleuris », recrute son responsable du service urbanisme.

Placé(e) sous l'autorité du Directeur des Services Techniques, vous participez à la mise en œuvre des orientations d'aménagement de la collectivité. Vous apportez des arguments stratégiques d'aide à la décision des élus.

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES :

- Participer à la définition et la mise en œuvre des orientations stratégiques d'aménagement de la commune en relation avec les élus
- Assurer le pilotage technique et juridique de la mise en œuvre de l'évolution des documents d'urbanisme (PLU ou autres)
- Analyser les évolutions du territoire et les besoins en matière d'évolution du PLU
- Analyser la faisabilité, la pertinence technique des projets, vérifier leur cohérence et leur conformité avec les documents d'urbanisme
- Assurer l'instruction des autorisations du droit des sols, contrôler la conformité des travaux
- Prévenir et traiter le contentieux de l'urbanisme
- Traiter les demandes de renseignements des notaires et des géomètres
- Piloter pour le compte de la ville et en relation avec les notaires, les géomètres, le service des domaines, les acquisitions et cessions de foncier correspondant à la mise en œuvre de la stratégie foncière de la ville
- Mener les négociations préalables aux acquisitions foncières nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques
- Assurer une veille juridique et une observation sectorielle
- Rédiger des notes pour accompagner les élus dans leur prise de décision
- Rédiger les projets de délibérations nécessaires à la mise en œuvre des missions
- Piloter la mise en œuvre de la démarche de dématérialisation des autorisations d'urbanisme
- Assurer l'interface entre la ville et ses différents partenaires (dont la Communauté d'Agglomération) pour le suivi des dossiers intercommunaux (programme local de l'habitat et SIG)
- Participer aux commissions d'urbanisme
- Organisation de la Commission Communale des Impôts Directs.

PROFIL : Master en urbanisme (BAC+5)

Expérience dans un poste similaire indispensable

Savoir-être :

Rigoureux et organisé, vous possédez des qualités rédactionnelles et vous avez de l'appétence pour le domaine de l'urbanisme.

Les aspects juridiques de l'urbanisme réglementaire ne vous effraient pas.

L'équité et le sens du service public sont des valeurs importantes à vos yeux.

Doté de fortes qualités relationnelles, vous êtes pédagogue, vous aimez conseiller et accompagner les pétitionnaires, les partenaires et les élus de notre commune.

Vous savez travailler au sein d'une équipe et assurer une communication efficace, tout en vous organisant de manière autonome.

Savoir-faire :

- Formation administrative, juridique ou technique dans le domaine de l'urbanisme réglementaire et opérationnel
- Connaissances juridiques (code de la construction et de l'habitat, code de l'environnement, code civil)
- Maîtrise des procédures foncières
- Capacité à travailler en équipe et en coopération, pratique du travail avec les élus, les partenaires (SDIS, ACSO, ABF etc...)
- Forte réactivité et capacité à respecter les délais
- Maîtrise des logiciels d'instruction serait un plus
- Maîtrise des lectures de plans
- Maîtrise des outils bureautique (pack office) et internet
- Maîtrise de la rédaction des documents juridiques et administratifs
- Maîtrise de la prise de notes et de rédaction de compte-rendu
- Connaissance du contexte institutionnel et du fonctionnement des collectivités locales, serait un plus.

CONDITIONS D'EXERCICE :

- Déplacements fréquents
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonctions des obligations de service.
(ex : commission d'urbanisme).

CONDITIONS :

Poste à temps complet - rémunération statutaire - RIFSEEP – prime annuelle – CNAS – participation mutuelle et prévoyance – compte épargne temps.

Date limite de dépôt des candidatures : Dimanche 27 mars 2022

Poste à pourvoir au 1^{er} mai 2022

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation) à :

Mairie de Villers-Saint-Paul – Place François Mitterrand

BP 50009 – 60872 RIEUX Cedex

Tél. 03 44 74 48 40

Fax : 03 44 74 48 41

E-mail personnel@villers-saint-paul.fr

Site : www.mairie-villers-st-paul.fr